

INFORM-ACTION



facebook®

et

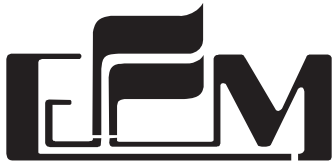
twitter

www.facebook.com/EFMdepartout

@EFMdepartout

Revue des Éducatrices et Éducateurs Francophones du Manitoba

SOMMAIRE



COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Rémi Dallaire, président
Suzanne Beaumont
Karen Bees
Lucienne Lavallée
Simon Normandeau

Eldene Spencer, cadre ÉFM-MTS

Les ÉFM déclinent toute responsabilité quant aux opinions exprimées et quant aux textes du présent numéro de l'Inform-Action.

DATES DE TOMBÉE

N° 2 - le 18 janvier 2013

N° 3 - le 4 avril 2013

Volume XLII N° 1

Décembre 2012

Tirage : 1800 exemplaires

ISSN 1196-2003



TABLE DES MATIÈRES

Éditorial.....	3
Avant-propos	5
Un nouveau cadre pour vous servir.....	7
Association des orthopédagogues de langue française du Manitoba..	8
Sommes-nous prêts pour le nouveau Musée canadien pour les droits de la personne ?	9
Région du Nord à l'honneur.....	11
Le respect des droits de la personne : Indicateur d'une société humaine	13
Le développement durable : Permettre aux élèves de développer et de mettre en pratique leurs propres initiatives	17
Le programme du diplôme du baccalauréat international	19
Miracle ou modèle ?	21
Pour une philosophie du programme de l'immersion française à River East Transcona	24

Envoyez tout article et toute communication aux Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba à l'attention de Lise Schellenberg, aux coordonnées suivantes :

191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2

Télécopieur : (204) 831-0877
Courriel : lschellenberg@mbteach.org
Site web : www.efm-mts.org

Toute reproduction est autorisée avec mention de la source.

Pour alléger le texte, le masculin est fréquemment utilisé comme épïcène.



Éditorial

1^{re} édition de l'Inform-Action 2012-2013

Par Rémi Dallaire, président
Comité des communications

Bonjour à tous!

C'est avec grand plaisir que j'écris cet éditorial dans le cadre du premier numéro de l'Inform-Action pour l'année 2012-2013. Notre nouveau thème cette année est « Équité, diversité et solidarité ».

Parlant de solidarité, l'année scolaire est lancée depuis plusieurs semaines et les élèves recevront très bientôt un premier rapport de progrès ou un bulletin.

Qui dit bulletin dit stress pour plusieurs d'entre nous. Cependant, pour plusieurs, qui dit nouveau bulletin dit nouveau stress supplémentaire. Selon le site web du ministère de l'Éducation du Manitoba :

« En septembre 2010, l'honorable Greg Selinger, premier ministre, annonçait la création d'un bulletin scolaire provincial facile à comprendre



afin de s'assurer que les parents obtiennent l'information dont ils ont besoin pour collaborer pleinement à l'éducation de leurs enfants. Ce nouveau bulletin scolaire est écrit en langage clair et les enseignants pourront l'enrichir en y intégrant des renseignements personnalisés sur chaque élève ».

J'ai été témoin de plusieurs discussions au fil du temps par rapport au mécontentement de plusieurs enseignantes et

enseignants face au nouveau bulletin scolaire provincial. Il est clair que le gouvernement est d'avis que ce nouveau bulletin aura un impact positif pour les parents de la province. Alors, que l'on soit pour ou contre ce nouveau bulletin, il n'y a que quelques questions à se poser : Comment veut-on dépenser notre énergie face à ce nouveau défi? Où peut-on obtenir de l'aide afin de bien répondre aux exigences en matière d'évaluation pour ce nouveau bulletin? Comment peut-on, au besoin, gérer notre stress et nos frustrations lors de ces moments de l'année où nous avons mille et une choses à faire en même temps?

Je serais prétentieux si je disais que j'avais les meilleures réponses à ces questions, mais je me permets de lancer un point de départ possible. Mes réponses sont respectivement :

Rencontres en régions



1. En étant positif!
2. En demandant de l'aide à des gens jusqu'à ce qu'on reçoive de l'aide puisque quelqu'un dans ce monde a des réponses!
3. En se permettant de se donner du temps pour soi-même, que ce soit à l'école ou ailleurs!

Bon succès avec les bulletins!

Sur une autre note, au nom du Comité des communications, nous aimerions vous inviter à écrire un article au courant de l'année scolaire. Plusieurs d'entre vous ont des expériences intéressantes à partager et voici un moyen, via l'Inform-Action, de les faire valoir!

De plus, j'aimerais vous inviter à aller « aimer » et visiter notre page Facebook! Il suffit de taper « EFM de partout » dans la case recherche de votre page Facebook et vous trouverez la page!

Finalement, j'aimerais prendre le temps de remercier tous les gens qui ont bien voulu accepter de contribuer dans cette édition de l'Inform-Action. Que vous soyez membres du Comité des



communications, auteur d'un article, responsable de la mise en page, de l'impression, de la correction... ça prend toute une équipe afin de réaliser un projet de ce genre. Merci!

À toutes et à tous, bonne lecture et bonne année scolaire 2012-2013!



Avant-propos

Par Simon Normandeau, président des ÉFM

De la visite qui s'invite!

Bien chères et chers membres,

En déambulant dans les corridors de la très vénérable institution qu'est la McMaster House, je réfléchissais à la chance que j'avais de pouvoir œuvrer dans les hautes sphères du monde de l'éducation. Puis me vint à l'esprit les 45 ans des ÉFM qui arriveront en 2013, plus particulièrement, j'ai pensé aux présidences qui m'ont précédées. Quels sont les enjeux auxquels elles ont dû faire face? Quelles discussions ont-elles bien pu avoir entre ces murs? S'ennuyaient-elles de leur école, de leurs élèves? Comment voyaient-elles leurs rôles pour notre association et leur place au sein de la MTS?

Je n'ai certes pas trouvé de réponses complètes à toutes ces questions. Par contre, une chose que je sais, c'est la suivante : il peut être très facile de perdre de vue ce qui est le fondement des ÉFM. À travers les dossiers,

les appels, les courriels, les réunions, les actions politiques, les décisions stratégiques, les rencontres multiples, il y a un dénominateur commun : vous, les membres.

Bien sûr, toutes les actions que je pose en tant que président, je le fais avec le meilleur intérêt de nos membres en tête (et je le fais,



bien humblement, au meilleur de mes capacités). Mais, il y a plus que cela. Lors des rencontres que j'ai eues avec vous, lors de la tournée des régions, il m'est apparu clairement que le contact, l'échange avec nos membres dans leur élément, dans leur milieu est primordial afin de bien saisir la réalité de tous et de toutes. À mes yeux, il est important de garder cette proximité entre le pouvoir décisionnel et sa base. Sinon, le danger d'être en rupture avec la

réalité ou bien d'être isolé dans une tour d'ivoire est bien réel.

Ce qui m'amène à ceci : s'il n'en tenait qu'à moi, je m'assurerais de visiter les écoles de nos membres sur une base très régulière. Ce qui est moins connu, c'est que je ne peux me pointer à l'improvise dans n'importe quelle école à n'importe quel moment. Pour ce faire, afin de respecter le protocole, pour me rendre dans une école, je dois y être invité! Alors, je vous invite à m'inviter, si le cœur vous en dit! C'est un peu comme si la visite s'invitait, finalement!

Évidemment, pour une question de coût et de logistique, je ne peux m'engager à visiter tout le monde, partout en province! Mais j'aimerais bien visiter des écoles dans nos régions éloignées, lors de la tournée annuelle des régions. D'ailleurs, j'ai eu le privilège d'en visiter quelques-unes en septembre et en octobre et ce fut extrêmement enrichissant! Pour les écoles situées à Winnipeg, ou dans les alentours, cela peut se faire tout au long de l'année scolaire.

J'aimerais bien venir vous voir; discuter de vos défis, vos réussites, mais surtout, voir vos classes,

vos écoles, peut-être même des travaux de vos élèves et leurs projets dont ils sont sûrement si fiers!

C'est ainsi que, de cette façon, les ÉFM seront plus près de vous et de votre réalité : c'est important, car si nous voulons que notre association réponde à vos besoins, c'est là un bon moyen de s'y prendre. Alors, j'attends de vos nouvelles!

Les « fameux » bulletins

Dans un autre ordre d'idée, sachez que lors des rencontres en région la situation des nouveaux bulletins provinciaux a fait surface un peu partout lors des discussions. J'ai pu témoigner, chez plusieurs de nos membres, de la frustration et de leurs inquiétudes au sujet des bulletins. En octobre et en novembre, la rétroaction de nos membres à ce sujet s'est amplifiée.

C'est pourquoi je veux vous partager ceci : lors de notre dernière Assemblée générale annuelle, deux motions visaient l'implémentation de ceux-ci. La première fait en sorte que « les ÉFM préconisent que



toutes les initiatives reliées aux nouveaux bulletins provinciaux n'augmentent pas les tâches des enseignantes et enseignants ». La deuxième stipule que « les ÉFM préconisent que le ministère de l'Éducation et les divisions scolaires offrent des formations appropriées, reliées aux nouveaux bulletins scolaires provinciaux, aux enseignantes et aux enseignants. » (Politiques ÉFM, articles C-06 et C-07).

Il est évident, à ce point-ci de l'année scolaire, que notre position n'a pas été entendue. Je désire vous assurer que j'ai été très clair dans mes discussions à ce sujet avec les autorités concernées et que je continuerai à faire entendre notre position.

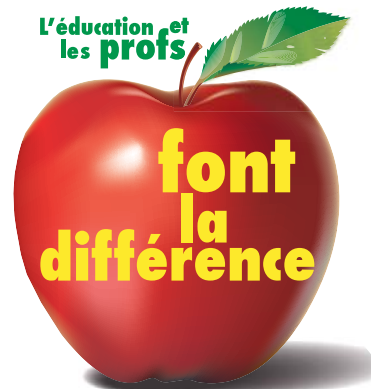
Cela étant dit, je vous encourage à persévérer et à tenir bon. D'ailleurs, vous pouvez lire l'éditorial de Rémi Dallaire à ce sujet.

Équité, diversité, solidarité

Vous aurez remarqué les nouvelles couleurs de l'Inform-Action : le Comité des communications a voulu, avec justesse, orienter le nouveau thème 2012-2013 vers les droits de la personne et de la justice sociale, et ce, tout en conservant notre fameuse pomme de la campagne publicitaire de l'automne dernier, qui rendait hommage à notre profession.

Avec l'ouverture, que l'on espère prochaine, du Musée national des droits de la personne, la Conférence internationale de l'UNESCO qui vient à Winnipeg en décembre et le WE Day en octobre dernier, disons que le thème cadre bien avec l'actualité locale, nationale et internationale.

Vous trouverez dans ce numéro de l'Inform-Action, plusieurs articles en lien avec ce thème. J'en profite pour vous inviter à nous écrire, si vous avez, à votre école ou bien dans votre division, une activité qui touche de près ou de loin le thème de cette année!





Un nouveau cadre pour vous servir...

Bonjour!

J'ai l'énorme plaisir de travailler pour vous dans mon nouveau rôle de cadre administratif affecté aux ÉFM! Je m'appelle Dan Turner et je suis très heureux de me joindre à la grande famille ÉFM. Mes expériences professionnelles proviennent surtout de la division scolaire River-East Transcona. Là, j'ai enseigné à différents niveaux, allant de la 5^e année jusqu'à la 12^e année. J'ai aussi œuvré à titre de directeur adjoint, et plus récemment à l'école Regent Park. J'ai aussi eu l'occasion de représenter les 1500 membres de l'association locale de River East Transcona comme président et vice-président. Mes expériences comme délégué à l'AGA de la MTS, comme président du Comité des négociations de la MTS et en tant que membre élu de l'Exécutif provincial m'ont permis d'établir d'excellentes relations avec des membres à travers la province.

Comme n'importe quelle transition, la tâche initiale est d'apprendre et de se familiariser avec la structure et le fonctionnement de l'organisme. Je me dois de remercier mes nouveaux collègues, Bobbi Éthier, Eldene Spencer et Mario DeRosa pour leur précieuse aide avec l'historique des dossiers tout comme avec le travail à venir. De plus, votre président, Simon Normandeau travaille extrêmement fort et je dois le féliciter pour tous ses efforts mis dans son travail pour vous, les membres ÉFM.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année scolaire et je serai très heureux de faire votre connaissance.

À bientôt!

Dan Turner
Cadre administratif ÉFM/MTS

Mot de la présidence suite...



Déjà les Fêtes!

Pour terminer, puisque les Fêtes approchent à grands pas, j'aimerais vous souhaiter personnellement de passer du bon temps en famille ou avec des amis et de bien vous reposer! Je vous souhaite aussi une année 2013 remplie d'amour, de paix et de bonheur.

Bien à vous,

Simon Normandeau





Par Edwige Grolet, présidente

L'Association des orthopédagogues de langue française du Manitoba (AOLFM) a eu le plaisir de présenter sa conférence annuelle le 18 octobre 2012.

Bien que notre objectif soit de répondre aux besoins des orthopédagogues qui oeuvrent dans les écoles d'immersion et français langue première, nous invitons toujours les enseignants et les administrateurs à y assister. Notre vision

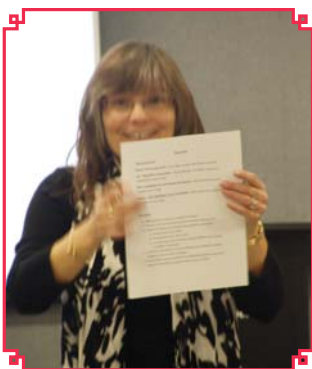
est l'inclusion et la collaboration entre professionnels afin de répondre au besoin de chacun de nos élèves.

L'AOLFM a choisi cette année d'offrir un perfectionnement au contenu très pertinent puisque nous nous sommes penchés sur le rôle de l'orthopédagogue.

Nous avons eu trois invitées dont leur travail est directement relié au rôle de l'orthopédagogue.

Anne-Marie Lapointe-Lafond, représentante du ministère de l'Éducation, a présenté durant la matinée le rôle de

l'orthopédagogue du point de vue du ministère. Sa présentation fut excellente, claire et précise.



Bobbi Éthier, secrétaire générale adjointe à la MTS, est venue discuter avec nous du rôle de l'orthopédagogue du point de vue éthique et légal. Là aussi, la présentation était très pertinente et a suscité beaucoup d'intérêt.

Puis Sylvie Ringuette, conseillère à la MTS, est venue terminer la journée en parlant de la gérance du stress.

Nous avons clôt la journée avec une dégustation de vins et de fromages.

La journée fut un succès. Chacune des trois conférencières a excellé dans sa présentation. Nous les en remercions beaucoup.



Les participants sont repartis enchantés et proposent à l'AOLFM de faire un suivi.

Comme chaque année, nous avons profité de notre conférence annuelle pour tenir notre assemblée générale annuelle. Plusieurs participants ont démontré leur intérêt à participer activement au sein des activités de l'AOLFM. Notre comité organisateur reçoit donc de nouveaux membres. Merci beaucoup. Ceci démontre l'intérêt que les gens ont envers notre association. Nous avons également notre site Web que vous pouvez consulter : www.aolfm.org.

Enfin, je tiens à remercier les ÉFM pour leur soutien et leur collaboration sans qui nous ne pourrions offrir de telles conférences. Merci également à la DSFM qui nous

appuie et nous offre son soutien. Et puis, je remercie également les membres du comité de l'AOLFM qui ont travaillé fort à la réalisation de ce projet.

Sommes-nous prêts pour le nouveau Musée canadien pour les droits de la personne?

Par Estelle Lamoureux, chargée de cours à l'USB



Notre Musée! Ces deux mots engendrent énormément de fierté dans l'esprit de nos citoyens. Ce Musée symbolise nos valeurs canadiennes, notre espoir pour la paix mondiale et un futur durable pour les prochaines générations. Mais, ce Musée impose une très grande responsabilité sur chacun de nous pour rendre notre ville prête à accueillir le monde entier chez nous. Le rêve d'Izzy Asper est maintenant une réalité. Sommes-nous prêts ?

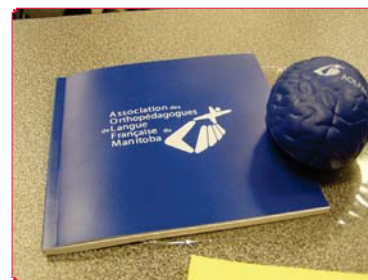
Cette responsabilité, de développer les esprits critiques de nos élèves envers les droits universels de la personne, nous appartient. Qu'importe l'âge de nos élèves, on peut leur enseigner que la paix commence toujours avec nous. Mais ceci n'est pas assez. On

doit s'interroger, analyser, et discuter des injustices pour pouvoir arriver à agir et la seule façon de le faire est d'insérer les Droits universels de la personne dans nos classes et dans nos plans de leçons.

Les élèves devant nous veulent à tout prix faire une différence. Nous avons de nombreux organismes qui peuvent nous aider à atteindre notre but qui existe ici au Manitoba. L'Association manitobaine pour les droits et libertés a plusieurs outils et programmes pour nous aider. Cette organisation offre des ateliers sur comment monter un club de justice sociale, un programme qui encourage les élèves à faire de la recherche sur une injustice humaine et beaucoup de plans de leçons sont déjà créés.

De plus, nous avons notre réSEAU des écoles associées à l'UNESCO. À présent, ce réseau est composé de vingt et

Suite de la page 8



Il est temps maintenant pour l'AOLFM de prendre une année de réflexion afin de mieux répondre aux besoins de ses membres. Le comité se penchera donc en 2012-2013, sur une analyse des besoins et des outils qui aideraient à mieux répondre et à rejoindre les membres.

Afin de faciliter notre travail, n'hésitez pas à communiquer avec nous, si vous avez des questions, des formations qui vous aideraient, mentorat, table de discussion...

Vous voulez faire partie de notre table de réflexion? N'hésitez pas à communiquer avec nous.

Voici mon adresse courriel :

edwige.grolet@dsfm.mb.ca

Au plaisir de vous rencontrer ou de vous parler.

une écoles; rurales et urbaines, publiques et privées, arabe, catholique, hébreu, autochtone et non laïque, élémentaire jusqu'au niveau universitaire dans la faculté d'éducation et qui représente plusieurs langues. Le pouvoir de ce réSEAU est sa capacité d'effacer les croyances et les préjugés qui nous empêchent de viser pour la paix mondiale et un futur durable. C'est seulement quand nous sommes unis que nos voix peuvent déclencher le changement nécessaire pour obtenir la paix.

Ce réSEAU est sous la direction nationale de la Commission canadienne de l'UNESCO qui est située à Ottawa. Le réSEAU manitobain est souvent la lumière qui dirige et aide les autres provinces à développer et répandre cette association des écoles. Pour ces raisons et le fait que le nouveau Musée est situé à Winnipeg, notre ville a été sélectionnée pour accueillir le monde pour la Conférence

internationale de l'UNESCO ici, à l'Université de Winnipeg du 10 au 12 décembre 2012.

Il y aura des représentants de l'Allemagne, d'Israël, des États-Unis et du Canada qui y participeront. Les élèves et les enseignants auront l'occasion



de discuter, de développer des plans d'action et renforcer le réSEAU en visant trois thèmes : l'identité, la diversité et l'aperçu global, la liberté et l'égalité et, finalement, la liberté d'expression et d'opinion. La conférence sera dédiée à Malala Yousufzai, la jeune fille pakistanaise de quinze ans qui est maintenant un symbole pour l'éducation des filles.

On doit se poser la question : « Est-ce que nous avons la volonté, la passion et la détermination d'insister que chacun de nos élèves reçoive une éducation qui visent les droits de la personne? La seule réponse est simplement « oui » parce que, si une jeune fille peut avoir le courage de déclarer aux Talibans que chaque fille a le droit à une éducation, on doit au moins éduquer nos élèves pour l'appuyer.

Nous n'habitons plus dans un petit village, isolé les uns des autres. Nous sommes étroitement liés avec chaque citoyen sur notre planète. Ensemble, nous sommes incroyablement puissants. Nous devons être prêt, le monde est à notre porte., c'est pourquoi je vous invite à faire partie de ce mouvement pour l'éducation de la justice sociale mondiale dans nos écoles.

RÉGION DU NORD À L'HONNEUR...

Entretien entre Rémi Dallaire et Alycia Smith

1. Parle-nous du poste que tu occupes à ton école?

J'enseigne actuellement à l'École communautaire La Voie du Nord à Thompson. Ma classe titulaire est une classe de 6^e et 7^e années à qui j'enseigne les cours de français, d'anglais et de sciences humaines. J'enseigne aussi l'éducation physique de la 4^e à la 9^e année et l'anglais 8^e/9^e année.

2. Pourquoi choisis-tu d'enseigner dans ce milieu?

Tout d'abord, j'ai choisi d'enseigner dans ce milieu, puisque je voulais vivre une nouvelle expérience dans une communauté francophone au nord du Manitoba. De plus, je voyais le potentiel de pouvoir mettre sur pied plusieurs projets tels que développer un comité de leadership et des équipes sportives. Enfin, enseigner à Thompson m'a permis d'entreprendre la tâche de l'enseignement de l'éducation physique, un domaine qui me passionne et auquel je me suis toujours intéressée.

3. Le nouveau thème du Comité des communications des ÉFM est « Équité, diversité et solidarité ». Comment fais-tu valoir l'équité et la diversité en salle de classe?

Je pourrais exprimer la façon dont je fais valoir l'équité et la diversité dans ma salle de classe en m'assurant que chaque élève ait la chance de réussir à l'école. Par exemple, chaque élève vient d'un milieu différent. Certains élèves, à cause de leur situation familiale, ne peuvent pas travailler

leurs devoirs à la maison donc, je leur permets de rester après l'école afin d'avoir un espace où ils peuvent mieux travailler. Un autre exemple, c'est que chaque élève a sa façon d'apprendre alors, j'aime souvent offrir des choix aux élèves quant aux projets de classe (filmer un vidéo, écrire un texte, faire une saynète, etc.).

4. Comment perçois-tu la solidarité à l'école chez les élèves et les enseignants?

Dans notre cas, ici à l'École communautaire La Voie du Nord à Thompson, les enseignants sont solidaires par rapport à la construction éventuelle d'une nouvelle école. Nous croyons que cela nous permettra d'avoir accès à plus de ressources afin de pouvoir développer une identité francophone chez nos jeunes et en espérant qu'ils pourront en retour développer une certaine solidarité et une fierté par rapport à la langue française.

5. Qu'aimerais-tu ajouter en guise de conclusion?

En conclusion, voici mes objectifs cette année :

1. Au gymnase, amener les élèves à mieux travailler en équipe et encourager la participation aux sports parascolaires.
2. En salle de classe, amener les élèves à se responsabiliser davantage par rapport à leurs apprentissages.
3. Encourager les élèves d'être solidaires et fiers d'être membres de cette communauté francophone.



AU SERVICE DE LA VIE PÉDAGOGIQUE DE VOTRE CLASSE !

Depuis maintenant dix ans, Radio-Canada accompagne la vie des 9 à 13 ans dans leur apprentissage. L'émission télévisée ONIVA! incite les jeunes à examiner le monde et à développer leurs propres réflexions. Avec d'autres jeunes de leur âge, ils sont encouragés à partager points de vue et préoccupations.



Depuis les dernières semaines, l'équipe se déplace dans des écoles des quatre provinces de l'Ouest, au Yukon ainsi qu'en Ontario. Lors de leur visite, les animateurs abordent avec les jeunes préadolescents la thématique de la semaine, recueillent leurs impressions, leurs commentaires tout en les faisant participer à des activités divertissantes et pédagogiques.

Par son style et son originalité, l'émission jeunesse est présentée en format magazine. La série ONIVA! est donc composée de reportages, de faits, de questions vox-pop provenant de jeunes, d'un segment Bouffe TV ainsi qu'un volet de jeux amusants et éducatifs.

En regardant l'émission sur une base régulière, l'élève crée un lien d'appartenance avec ses pairs et développe un intérêt à s'amuser tout en apprenant. Voilà une bonne façon d'intégrer ONIVA! dans votre salle de classe et d'accroître la motivation de vos élèves à parler et à s'amuser en français. Pour ce faire, Radio-Canada met à votre disposition un tout nouveau cahier pédagogique sur la série télévisée 2013.

Chaque semaine, à compter du 12 janvier 2013, présentez l'épisode en classe et stimulez l'écoute active de vos élèves en leur pré-adressant les questions reliées au sujet de la semaine. Échangez ensuite sur le sujet et permettez-leur d'émettre leurs points de vue devant leurs camarades de classe. Par la suite, faites-les participer à la question-concours de la semaine où ils pourront écrire en français sur un sujet qui les intéressent. En plus d'offrir la chance aux jeunes de gagner de beaux prix, Radio-Canada invite les enseignants à participer au DÉFI ONIVA!, DÉJÀ 10 ANS, afin de se mériter la série complète de l'émission, d'une valeur approximative de 3 200\$!

Inscrivez-vous en ligne pour recevoir gratuitement le Cahier pédagogique ONIVA! 2013 : Radio-Canada.ca/oniva/enseignants. Cette année, stimulez vos élèves à poursuivre leur apprentissage dans la langue de Molière grâce à ONIVA!.



Radio-Canada.ca/oniva | Samedi 11 h (rediffusion dimanche 9 h 30) à la Télévision de Radio-Canada.

Le respect des droits de la personne : Indicateur d'une société humaine

Par Gérard Cormier, cadre de direction
Programmes d'extension et Services d'équité

Les droits de la personne sont les droits fondamentaux appartenant à toute personne vivante. Ils comportent, entre autres, le droit à la liberté, le droit à la justice, la liberté de circulation et d'établissement, le droit à l'égalité, etc. Au sein de ces grandes catégories, on trouve les droits liés aux libertés fondamentales, comme la liberté de pensée, de religion, de croyance, d'opinion et d'expression. Les droits à l'égalité comportent l'absence de discrimination fondée sur des caractéristiques comme la race, l'origine nationale, la couleur, le sexe, l'âge et l'orientation sexuelle, pour n'en nommer que quelques-unes. Il existe également des droits démocratiques, comme le droit de vote, et des droits juridiques, comme celui de ne pas être

détenu de manière arbitraire. Cela nous donne un aperçu des droits et des libertés dont bénéficient tous les Canadiens en vertu de la loi canadienne.

Cela soulève la question cruciale de la consécration des droits de la personne dans la législation



d'un pays. La législation canadienne comprend la *Charte canadienne des droits et libertés*, la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et les lois provinciales et territoriales sur les droits de la personne. Ces différents instruments législatifs sont le fondement

de la protection des droits de la personne au Canada. Ils ne sont pas statiques et sont l'aboutissement de beaucoup de réflexion, de débats, d'amendements et de l'approbation du gouvernement. Ils ne devraient pas être pris à la légère; sans eux, l'expérience de la vie dans ce pays serait sûrement très différente. Lorsqu'une personne a le sentiment que ses droits ont été lésés, elle peut demander réparation par le biais de la législation sur les droits de la personne. Ce processus peut parfois être très long, mais au moins il existe.

Malheureusement, on ne peut pas en dire autant pour tous les peuples. Il suffit de parcourir les gros titres des journaux pour trouver des exemples de violation des droits de la personne dans des pays comme l'Iran, l'Irak

Conférence pédagogique annuelle des ÉFM



le 19 octobre 2012



Suite de la page 13

et le Cuba. Les démocraties occidentales semblent citer en exemple leurs réussites en matière de droits de la personne et inciter le reste du monde à les imiter. En février dernier, j'ai eu le privilège d'assister à un discours de Marina Nemat qui est l'auteure du livre *Prisoner of Tehran* (prisonnière à Téhéran). Son compte-rendu de son arrestation et de la persécution qu'elle a subie dans son pays natal m'a fait prendre conscience du fait que la liberté religieuse que les Canadiens tiennent chaque jour pour acquise n'est encore qu'un rêve pour beaucoup d'autres. Son histoire m'a fait réfléchir à la question de l'éducation sur les droits de la personne au Canada. Est-ce que les écoles canadiennes éduquent suffisamment les jeunes Canadiens au sujet des droits de la personne et de leur existence,



de leur importance et de leur respect ?

Lors d'une récente conférence sur l'équité qui portait sur les questions d'orientation sexuelle en éducation, le conférencier principal, l'honorable Scott Brison, député de Kings-Hants,

a incité les éducateurs à mieux informer les jeunes Canadiens au sujet de l'importance des droits de la personne dans la société au sens large et du fait que ces droits doivent être respectés par chacun. Il a souligné que

les droits de la personne ne constituent pas une hiérarchie, c'est-à-dire qu'aucun droit n'est supérieur à un autre. Parfois, il y a un conflit de droits. Il a donné l'exemple d'un groupe religieux qui était opposé au mariage homosexuel. Il les a informés

que la *Charte canadienne des droits et libertés* qui garantit leur droit à la liberté religieuse donne également aux homosexuels et aux lesbiennes le droit de se marier. Il a conclu en disant que les droits de la personne ne sont pas un buffet où l'on a le choix d'opter pour un droit et d'en ignorer un autre.

Lorsque les éducateurs préparent leurs leçons, leurs modules, leurs excursions scolaires, etc., ils devraient se rappeler que les droits de la personne ont leur place en éducation. Comme l'a dit un jour Kofi Annan, septième secrétaire général des Nations Unies : « Nous avons peut-être des religions différentes, des langues différentes et des couleurs de peau différentes mais nous appartenons tous à la race humaine. » En éduquant les enfants d'aujourd'hui, nous garantissons les droits de la personne de demain.

Le développement durable : Permettre aux élèves de développer et de mettre en pratique leurs propres initiatives

Par Ellen Bees, enseignante
École Golden Gate

Au cours des deux dernières années, les élèves de l'École Golden Gate ont participé à un comité de développement durable. Ce comité a été lancé afin de rendre Golden Gate plus écologique. Ce qui lui procure son unicité est l'accent mis sur la voix des élèves et leurs initiatives. Ceux-ci ont planifié plusieurs activités vertes, comme des journées où on a encouragé les autres élèves à manger un dîner sans déchet ou à marcher pour venir à l'école. En outre, ils se sont penchés sur les moyens pour faire de Golden Gate un établissement plus vert.

Il y a deux ans, les élèves au sein du comité ont commencé à se demander combien de déchets la cafétéria produisait chaque jour : les assiettes, les couverts, les restes de nourriture qui sont jetés de façon quotidienne... le gaspillage était insupportable! Les élèves ont évalué leurs options et ont décidé que l'utilisation de couverts biodégradables diminuerait radicalement la quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement. Après

beaucoup de recherches et de présentations aux administrateurs et au personnel de la cafétéria, les élèves ont reçu l'autorisation d'avancer avec leurs plans. Ils ont amassé des fonds et ont finalement commandé de la vaisselle biodégradable.

L'an dernier, le comité a continué cette tradition avec un objectif différent. Les élèves ont décidé qu'ils voulaient aider l'écosystème local en fournissant un habitat pour les diverses espèces de papillons sur le terrain de l'école. Ce projet consistait à faire de la recherche au sujet de la flore appropriée pour un jardin de papillons, à identifier les endroits appropriés pour son emplacement et, finalement, à planter les végétaux avec l'aide du Musée-nature de la prairie (2796, avenue Ness). Maintenant, l'école peut profiter

d'un jardin de plantes locales qui fournit également un habitat pour les espèces de papillon de la région.

Ces deux projets ont été retenus, développés et mis en œuvre par les élèves, avec quelques conseils du personnel. En offrant aux élèves la possibilité de sélectionner des projets d'importance pour eux, ils peuvent



développer des compétences de citoyenneté importantes dont ils pourront profiter à l'avenir.



45^e

**Assemblée générale
annuelle des ÉFM
le
vendredi 26 avril 2013
à l'hôtel
Canad Inn
Club Regent Casino**

**Vous êtes invités à la
dégustation de vins et de
fromages suite à la tenue
de la réunion.**



**Pour plus d'informations :
Françoise Kornelson au
837-4666 poste 230 ou
fkornelson@mbteach.org**

Quelques faits à propos de jardins de papillon...

- De nombreuses espèces de papillons ont besoin de plantes spécifiques pour survivre. Quelques chenilles peuvent manger seulement certaines plantes. Les papillons adultes se nourrissent du nectar d'une variété de fleurs.
- Dans le passé, les plantes de la prairie couvraient l'écorégion de la prairie. Seulement 1 pour cent de l'écosystème de la prairie existe encore de nos jours.
- Les papillons monarques migrent du Canada vers le Mexique chaque année. Ils hibernent au Mexique et reviennent au Canada quand la température se réchauffe.
- Les chenilles des monarques ont besoin de l'asclépiade afin de survivre. On doit faire un effort pour créer de nouveaux habitats pour ces papillons si on ne veut pas les perdre.
- Les élèves de Golden Gate ont créé leur jardin de papillons afin de fournir à de nombreuses espèces de ces insectes de la nourriture et un habitat.



Le programme du diplôme du baccalauréat international

Par Benoit Pellerin, coordonnateur du BI
Collège Louis-Riel

Depuis 2005, le Collège Louis-Riel offre le programme du diplôme du baccalauréat international à sa population estudiantine de la 11^e année. Ce programme se déroule sur une période de deux ans et consiste à six matières. Ces matières sont le français et l'anglais, l'histoire, les mathématiques et deux sciences expérimentales. Parmi ces matières trois doivent être du niveau supérieur soit 240 heures et les autres cours du niveau moyen de 150 heures. En plus des six matières, tout élève doit, pour obtenir son diplôme bilingue, avoir suivi le cours sur la théorie de la connaissance, avoir soumis un mémoire de 4000 mots et avoir complété sur les deux ans le programme de CAS qui consiste à huit objectifs

englobant la créativité, l'action et le service.

Les matières de langue permettent l'étude des œuvres littéraires provenant d'auteurs de différentes



époques et d'origines locales et internationales. Ces lignes directrices permettent aux élèves du cours de français d'étudier, parmi toutes les œuvres, deux romans et une pièce de théâtre d'auteurs franco-manitobains : Le soleil du lac qui se couche, de J.R. Léveillé, La belle ordure, de

Simone Chaput et Fort Mac, de Marc Prescott. Ces trois œuvres soulèvent des thèmes d'actualité et sont tout à fait pertinents pour les élèves : la place de l'humain dans le monde, l'effet des actions humaines sur l'environnement et sur la personnalité, le développement au sein de la société, la recherche de sens dans un monde en apparence absurde.

En plus des œuvres en langues, le contenu des matières de mathématiques, d'histoire et de sciences expérimentales offrent aux élèves une préparation idéale au monde universitaire et l'opportunité de recevoir des bourses d'études substantielles. Le cours de la théorie de la connaissance offre aux élèves l'occasion de discuter des différentes connaissances qui ont façonné et qui façonnent

encore aujourd'hui les individus et leur façon d'agir et de voir le monde. Le programme de CAS permet aux élèves de s'engager dans le développement de leur communauté locale et internationale par différentes activités où ces derniers doivent faire preuve de créativité, d'action et de service. Pour ce faire, les élèves du BI ont l'occasion de contribuer autant à la communauté internationale en participant par exemple au projet Ubuntu qui consiste à prélever des fonds pour les femmes et enfants du Rwanda qu'au domaine local en participant au nettoyage d'un tronçon de l'autoroute 59 dans le cadre du projet « Adopt a Highway ».

Ce programme du baccalauréat international espère par son contenu développer des élèves autant **informés, instruits qu'altruistes.**

Miracle ou modèle?

Par Lionel De Ruyver, conseiller pédagogique
Bureau de l'éducation française

Pleins feux sur le système éducatif finlandais.

Lorsque j'usais mes fonds de culotte sur les bancs de l'école, il y a de cela presque 40 ans, l'opinion publique s'accordait pour dire que les systèmes éducatifs allemands et japonais étaient les modèles à suivre. On attribuait à tort ou à raison le succès économique de ces deux nations en partie à



leurs systèmes scolaires où se reflétaient les caractéristiques propres à leurs sociétés telles que la culture de l'effort, la rigueur et le sens de la discipline. On vantait même l'horaire adapté dans les écoles allemandes où les écoliers commençaient leur journée à 8 h pour la finir à 13 h 30 (horaire soit dit en passant remis en question de

nos jours par la classe politique allemande). Désormais, les médias, les observateurs et la majorité des acteurs du monde de l'éducation sur la scène internationale s'entendent pour ériger le système finlandais en modèle d'excellence. Comment ce petit pays (moins de 6 millions d'habitants), si discret sur l'échiquier économique mondial (la forêt et ses dérivés demeure sa principale ressource naturelle) et indépendant seulement depuis 1917 s'est-il hissé au rang de meilleur système d'éducation au monde selon le magazine *Newsweek* (août 2010) ? Avant de répondre à cette question, il convient de s'attarder sur les critères utilisés par la plupart des médias anglo-saxons et non des moindres tels que la *BBC*, le *Times Online*, *The Economist*, le *Wall Street Journal* et le *Washington Post* qui reprennent en écho le message du *Newsweek*. En fait tous ces médias s'appuient sur les chiffres et le classement obtenus au PISA publiés par l'OCDE, mais que signifient PISA et OCDE ?



L'OCDE est une organisation de coopération et de développement économique qui regroupe 34 pays, pour la plupart européens. Le Canada, toutefois, en fait parti de même que les États-Unis et le Mexique. L'Asie et l'Amérique latine restent sous-représentées avec respectivement le Japon, la Corée du Sud et le Chili comme membres. L'Afrique et le Moyen-Orient ne comptent absolument aucun représentant, enfin, l'Australie et la Nouvelle-Zélande complètent la liste. Depuis l'an 2000, l'OCDE teste un échantillon d'écoliers âgés de 15 ans et sélectionnés au hasard parmi ses 34 états membres et partenaires, soit un total de 70 pays. Ces tests administrés dans 70 pays sont appelés PISA (en anglais *Programme for International Student Assessment*, *Programme international pour le suivi des Acquis* en français) et ont lieu tous les 3 ans. Le PISA consiste en une épreuve écrite de 2 heures durant lesquelles on évalue les compétences dans 3 domaines spécifiques qui sont : la lecture, les mathématiques et les sciences. Le format du PISA se résume en questions à choix multiples et en réponse à développement portant sur

toutes les formes de textes (incluant des graphiques, des illustrations, des tableaux, etc.) à interpréter. Les copies du PISA sont corrigées par un jury de correcteurs au niveau local puis remises au Bureau central de l'OCDE à Paris où un autre jury de correcteurs revoit et valide les corrections. Depuis l'an 2000, la Finlande s'est toujours hissée sur le podium dans les 3 domaines évalués (à deux exceptions près, 4^e en mathématiques en 2000 et 6^e en 2009). À part ces deux sessions, les élèves finlandais ont mieux fait globalement que leurs homologues japonais et ont surclassé les élèves allemands. Le classement par années et domaines indique par contre que les élèves de la Corée du Sud sont les plus sérieux concurrents des Finlandais. En passant, le Canada n'a pas à rougir de sa performance, puisqu'il figure souvent dans les 10 premiers et a même accédé 3 fois au podium (lecture en 2000 et 2003 et Sciences en 2006).

Cela dit, il n'est pas question ici de comparer pays par pays à la lumière du classement au PISA et encore moins de tirer des conclusions hâtives sur les vertus de tel ou tel système scolaire. Laissons cela aux grands médias

en quête de formules-chocs. Ainsi, le magazine d'actualité allemand *Der Spiegel* posait la question suivante, le 10 décembre 2001, suite à la publication des résultats du PISA : *les élèves allemands sont-ils des imbéciles ?* *La Tribune de Genève*, ironisait le même jour sur le même thème en titrant : *l'école suisse a reçu la fessée. La Suisse serait-elle le cancre de l'Europe ?* Juger la qualité d'un système scolaire



à la seule lecture des résultats et du classement au PISA est très réducteur pour ne pas dire dangereux. En effet, le PISA repose sur une formule très spécifique et les bons résultats des Finlandais méritent une étude plus approfondie de leur système scolaire que la simple lecture d'un classement de tests à échelle internationale, si sophistiqués soient-ils.

Après avoir constaté les bons résultats des élèves finlandais, la question qui demeure est :

pourquoi la Finlande occupe-t-elle le 1^{er} rang ? Et la réponse va bien au-delà de l'analyse des résultats au PISA. En effet, de nombreux observateurs attribuent le succès du système scolaire finlandais en partie aux choix politiques des gouvernements successifs, aux caractéristiques de la société finlandaise et à leur culture. En ce qui concerne les choix politiques, il est évident que la Finlande accorde une grande

part à la fonction publique et investit dans la jeunesse. On peut parler d'en ce qui concerne l'éducation à en juger les aides financières et matérielles que reçoivent parents

et enfants de la naissance à la fin de la scolarité obligatoire (16 ans). À titre d'exemple, tous les élèves finlandais reçoivent gratuitement les effets scolaires (crayons, cahiers, stylos, dictionnaires, etc..) ainsi qu'un repas chaud et complet, tous les midis, conçu par des nutritionnistes et consommé en commun à l'école. Bien nourri et outillé pour étudier, l'élève finlandais a déjà plus de chances au départ qu'un élève démuné scolarisé dans d'autres pays. Cette politique s'inscrit dans le souhait d'établir

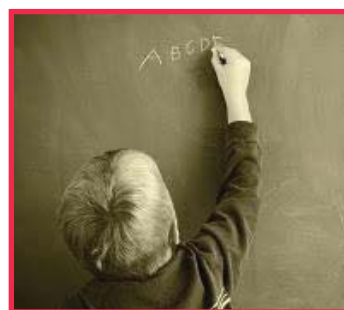


une certaine forme de justice sociale au sein de la société finlandaise et la volonté de donner à tous les élèves sans exception, les mêmes chances de réussir. Paradoxalement, cette apparente générosité de l'état finlandais se situe dans la moyenne des autres pays de l'OCDE au regard du pourcentage du produit intérieur brut consacré à l'éducation (6% du PIB). Est-ce à dire que les sommes allouées

sont mieux utilisées ou les priorités mieux choisies? La société finlandaise traditionnellement homogène se caractérise par une répartition uniforme des revenus et une faible distinction entre les classes

sociales. On y recense très peu d'écoles privées encore moins de quartiers défavorisés. Par conséquent, on ne retrouve pas une éducation à deux vitesses, comme par exemple, aux États-Unis, société où l'écart entre les classes

sociales est non seulement flagrant, mais admis. Cette démocratisation du savoir et le souci constant de maintenir une école égalitaire expliqueraient en partie les



meilleurs résultats de la Finlande au Pisa. Un autre élément à considérer réside dans le fait que la Finlande mobilise très peu d'énergie et de ressources pour l'intégration des nouveaux arrivants (seulement 2 % de la population pour la plupart venant de la Russie voisine) mais ce nombre a tendance à augmenter. La culture finlandaise s'appuie sur des valeurs morales élevées où la collaboration et la prise de décisions consensuelles sont omniprésentes. Au niveau des écoles, cela se traduit par un climat de confiance et de respect réciproques entre enseignants, élèves et administrateurs et explique en partie le fait qu'il y ait plus de temps consacré à l'apprentissage qu'à la discipline. L'environnement scolaire est détendu et inclusif. Les enseignants finlandais prêtent une attention

individuelle à chacun de leurs élèves et s'engagent à mieux les connaître pour assurer le suivi des progrès et des comportements. Il est vrai que le ratio enseignant/élèves s'y prête (20 élèves en moyenne par classe). Pragmatiques et directs, les éducateurs finlandais font grands appel aux ressources complémentaires pour aider

leurs élèves (utilisation massive des technologies de l'information et des communications). De plus, un cercle vertueux entoure l'enseignement. En effet, la profession d'enseignant est valorisée, auréolée de prestige (mais le salaire n'y est pas plus élevé que dans les autres pays membres de l'OCDE). Les enseignants jouissent d'un statut élevé, de bonnes conditions de travail et le corps professoral y sont stables (peu de retraits durant les 5 premières années d'enseignement, par exemple). La sélection et la formation sont exigeantes tant sur le plan psychologique, académique que didactique. En retour, ces enseignants experts affichent des attentes élevées de la part de leurs élèves. Le professionnalisme des enseignants finlandais est cité en exemple que ce soit à l'échelle individuelle ou syndicale. Ils mettent en avant le bien-être et l'apprentissage de leurs élèves et considèrent le gouvernement avant tout comme un partenaire pour assurer une éducation de qualité. L'école finlandaise a résolument opté pour des objectifs tels qu'apprendre à apprendre et privilégie la résolution de problèmes, les aptitudes à la réflexion, la responsabilité et la collaboration (autant de composantes évaluées dans le PISA). Le pragmatisme et l'efficacité des Finlandais se

retrouvent également dans le fait que l'école obligatoire commence à l'âge de 7 ans quand les enfants sont prêts, la mise en place de journées courtes, soit le plus faible nombre d'heures d'instruction parmi les pays de l'OCDE (829 heures contre 933 pour la moyenne de l'OCDE pour les 12-14 ans) et l'équilibre entre classes et détente (45 minutes de cours entrecoupés de 15 minutes de temps libre). À l'école élémentaire, le système finlandais a très peu recours aux évaluations chiffrées. L'élève comprend très tôt qu'il a le droit à l'erreur et profite de cet apprentissage en sécurité pour prendre plus de risques. Il ne se retrouve pas non plus pris dans une spirale de l'échec, ni étiqueté comme faible. Le soutien actif de ses enseignants et la confiance qu'ils lui accordent pour s'améliorer accroissent son niveau de motivation et son sentiment de compétences, tous deux corollaires de succès à long terme. Enfin, un dernier point non négligeable pour comprendre le rendement supérieur des élèves finlandais réside dans le fait que très tôt, ils se trouvent confrontés directement ou indirectement à l'apprentissage d'une langue étrangère (les émissions de

télévision sont pour la plupart bilingues, finnois et anglais). Afin de développer les compétences pour le 21^e siècle, les élèves finlandais apprennent très tôt, outre l'anglais, l'allemand, le russe ou le français et ceci aurait une influence quant à leur développement cognitif.

À éplucher les statistiques du PISA, on aurait tendance à



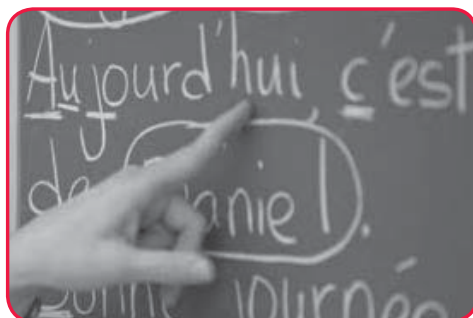
croire que c'est le modèle par excellence et que l'école finlandaise est une sorte de village des *Schtroumpfs* où tout le monde trouve sa place et contribue au bien-être du groupe. Tout n'est pas parfait pour la jeunesse finlandaise, loin de là. Elle doit faire face au fléau de l'alcoolisme et connaît un taux de suicide assez élevé (un des plus hauts d'Europe). Quoi qu'il en soit, les bons résultats de la Finlande au PISA ne relèvent pas du miracle. Ils sont les fruits d'une longue

réforme de fond de l'éducation entreprise depuis les années 70 et la combinaison de choix économiques et de valeurs culturelles propres à la société finlandaise. Vouloir importer en bloc un tel système au Canada serait une entreprise vaine et inutile (la Finlande n'est pas le Canada).

Ni modèle, ni miracle, le système éducatif finlandais offre néanmoins quelques idées à explorer dans bien des domaines. D'ailleurs, à lire de plus près les articles spécialisés, on peut y déceler beaucoup de points communs avec ce qui se pratique déjà, ici même partout au Canada. En conclusion et pour en finir avec l'OCDE, le petit jeu des comparaisons au classement international au PISA ne devrait pas nous détourner de notre principale mission à savoir doter nos élèves des compétences et des savoirs requis pour le 21^e siècle.

Pour une philosophie du programme de l'immersion française à River-East Transcona

Par Simon Normandeau, président des ÉFM



Le 12 novembre dernier, la division scolaire River-East Transcona a procédé au lancement d'un document intitulé « La philosophie du programme d'immersion française à RETSD ». Pour l'occasion, toutes les enseignantes et enseignants d'immersion française étaient réunis pour la matinée.

La présentation du document a pris la forme d'un témoignage bien senti de la part de M. Robert Campbell, d'une table ronde, animée par M. Ron Cadieux et M. John Muller, de discussions menées par M. Jason Drysdale. Ensuite, l'assemblée a eu droit à une version en chansons très colorées du document interprétées par Janine Tougas, Martial Tougas et Suzanne Brémault.

Mais, revenons au document. Il s'agit d'un ouvrage qui établit les bases sur lesquelles le pro-

gramme d'immersion française doit reposer. Le document va bien plus loin que la simple promotion du programme, il en définit les lignes directrices, et aborde en détail pratiquement tous les aspects qui s'y rapportent.

Au début du document, les attentes du programme sont clairement établies : on vise à développer des élèves bilingues : des élèves qui utilisent la langue avec une « efficacité progressive » pour aboutir en 12^e année à un niveau de bilinguisme qui leur permet d'utiliser le français dans les études postsecondaires, au travail et/ou dans leurs activités sociales. Le document décrit la progression de compétence linguistique en précisant des niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) comme cibles de compétence en langue française pour les élèves : 6^e année (niveau A2), 9^e année (niveau B1) et 12^e année (niveau B2).

Ceci permet aux apprenants, aux enseignants et à tous les intervenants à tous les niveaux de se référer aux descripteurs du CECRL pour la gestion et

l'évaluation de la progression linguistique des élèves. - Par exemple, pour les finissants de la 12e année, les attentes sont qu'ils devraient présenter les habiletés d'orateur indépendant avancé, soit le niveau B2, selon l'échelle globale du CECRL. (Cette grille se trouve à l'adresse web suivante : http://www.ambafrance-at.org/IMG/pdf/Grille_de_compétences_CECRL.pdf).

Ensuite, le document traite du fonctionnement du programme, ainsi que de la répartition du temps à travers les différents cycles scolaire. Les situations parmi lesquelles l'usage de la langue est recommandée y sont mêmes décrites. Entre autres, il est stipulé que les enseignants communiquent en français avec les membres du personnel enseignant ou tout autre adulte, « afin de permettre aux élèves d'entendre d'autres personnes utiliser le français dans des situations autres que celles de la salle de classe. » (p.6) Bien sûr, on vise que les enseignants parlent en français à leur élèves, mais que ceux-ci doivent se parler en français entre eux, la plupart du temps et de façon progressive et spontanée. La visibilité de la langue est aussi suggérée : que ce soit sous forme de concerts, d'activités parascolaires (en conjonction avec d'autres écoles d'immersion française) ou bien par l'entremise de babillards ou d'affiches, le français doit être de mise.

Plus loin, un profil-modèle de l'enseignant.e en immersion est décrit : en outre, on insiste sur les compétences linguistiques de l'enseignant, mais aussi de son enthousiasme pour l'enseignement du français, de son expertise dans la pédagogie du français à des apprenants d'une langue seconde et de sa connaissance approfondie de la culture française, traditionnelle et populaire, au niveau local, national et mondial. On y parle aussi de l'utilisation d'une approche communicative, qui vise à développer des habiletés de communication, intégrant grammaire et culture.

Après cela, l'engagement des élèves est discuté : plus précisément, on présente des facteurs qui favorisent un programme en santé. Comme, par exemple, éviter de « punir » les élèves qui parlent en anglais, ce qui envoie un message négatif. Il faut créer un climat positif d'apprentissage, qui engage les élèves dans des situations d'apprentissages qui sont authentiques.

Pour finir, le document traite de l'évaluation. Cette section est très développée et renferme une foule de stratégies et de conseils qui aideront les enseignants à varier et mieux cibler leurs méthodes d'évaluation. Il est question aussi de la correction des erreurs chez l'élève, comme quoi il est improductif de corriger toutes les erreurs de l'élève dans un travail ou bien au niveau verbal. Le sens du message est le souci principal de la

communication : si une erreur influe sur le sens du message, c'est ce qui doit être corrigé.

Bref, ceci n'est qu'un aperçu très sommaire de ce que contient ce document : il ne lui rend aucune justice, en ce sens qu'il est beaucoup plus complet que ce que cet article peut laisser penser! Si vous désirez obtenir une copie de ce document, veuillez contacter M. Walter Nikkel, conseiller pédagogique à la division River-East Transcona. (wnikkel@retsd.mb.ca)

Le document et l'initiative de « renouveau » a pris naissance dans les conversations du conseil des directrices/directeurs des écoles d'immersion de la division en 2010-2011. Ce sont eux qui ont discuté et révisé le document avant son adoption formelle. À l'origine, le comité chargé de l'exploration et



le développement d'un « document guide » pour le programme d'immersion comprenait les personnes suivantes : Syd Enns, directeur général adjoint (remplacé par Jason Drysdale en 2011-2012), directeurs d'école : John Muller, Diana Zozman, Gerry Hector, Estelle Lamoureux, et Walter Nikkel – conseiller pédagogique). La version anglaise du document a été traduite en français par Alain Fradet – directeur adjoint de l'école Regent Park.



Une invitation à tous les membres des ÉFM qui s'intéressent à participer au:

FUNSPIEL DES ÉFM

Date : Le samedi 12 janvier 2013

Heure : Les parties commenceront à 16 h. Le repas sera servi à 19 h suivi d'une soirée sociale.

Lieu : Assiniboine Memorial Curling Club
940, chemin Vimy
(au coin du chemin Vimy et du chemin Hamilton)



ALLEZ!!!

Activité : Parties de curling amicales de 4 manches « ends »

Coût : Frais d'inscription par personne :
20 \$ / membre des ÉFM
20 \$ conjoint.e (non membre)

Les frais incluent les parties de curling et le repas.
Il y aura un bar payant.

POUR PARTICIPER :

Inscrivez-vous en équipe de 4 personnes ou individuellement auprès de Lynne Johannson à pitemp@mbteach.org ou en composant le 837-4666 ou le 1-800-262-8803, poste 229.

Celles et ceux qui s'inscriront individuellement seront jumelés.es avec d'autres joueurs.ses.

**Les ÉFM souhaitent offrir leur aide pour coordonner le covoiturage entre celles et ceux qui doivent voyager plus de 30 minutes pour participer à cette activité. Nous vous prions de nous indiquer votre intérêt au covoiturage lors de votre inscription.

Apportez votre équipement, votre bonne humeur, vos couleurs, etc. (Nom d'équipe original, thème vestimentaire, ...)

Cadeaux pour tous.les participants.es!!

Vous devez faire parvenir votre paiement aux ÉFM afin de confirmer votre inscription.

Veillez faire parvenir votre chèque (libellé aux « ÉFM ») aux soins de Lynne Johannson à l'adresse suivante :
ÉFM - Funspiel
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2



**LA DATE LIMITE
POUR L'INSCRIPTION
EST LE VENDREDI
21 DÉCEMBRE 2012**

CONSEIL DES ÉCOLES

le 29 septembre 2012



Les gars du Nord!



Consultation fort pertinente ?



Comme ça travaille fort!



Paul nous parle en français!



etNorm Gould nous adresse la parole en français!



La salle était comble pour notre premier Conseil des Écoles!



Nos cadres.... pour répondre aux questions sérieuses!



Au CÉ on a la chance de discuter avec les collègues!



**Les membres du
Comité des communications ÉFM
tiennent à souhaiter une**

Bonne Année

**à toutes les enseignantes et
à tous les enseignants
des écoles françaises et
d'immersion au Manitoba.**